



AMAP Réunion-Père Lachaise

Saison automne-hiver 2018-2019

-3 octobre 2018 / 27 mars 2019-

Légumes

Un contrat d'adhésion, négocié par l'AMAP, est passé entre un maraîcher partenaire

E.A.R.L LEGER, représentée par Sébastien LÉGER, dit maraîcher partenaire
17, rue de l'Eglise
76220 FERRIERE EN BRAY
02 35 90 20 78 / 06 75 48 07 28 et earlleger@orange.fr

Et un amapien, adhérent de l'AMAP Réunion Père-Lachaise

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Mail _____ Téléphone _____

Et, un éventuel second amapien, adhérent de l'AMAP Réunion Père-Lachaise

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Mail _____ Téléphone _____

Dans le cas de partage d'un panier, les amapiens sont solidaires et autonomes dans la gestion de leur panier.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

Engagements du maraîcher partenaire

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de ses champs ;
- Cultiver dans le respect de la terre et de la biodiversité ;
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail ;
- Etre présent sur les lieux de partage ;
- Faire visiter son exploitation une fois par an.

Engagements de l'amapien envers le maraîcher partenaire

- Garantir la juste rémunération du travail du maraîcher partenaire incluse dans le prix du «panier» ;
- Partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles ;
- Visiter l'exploitation du partenaire une fois par an ;
- Régler la totalité du montant de la saison par chèque et selon les modalités ci-après ;
- Les paniers non pris lors du partage ne sont pas remboursés ni reportés, ils sont donc perdus pour l'amapien. L'association en dispose librement.

Référents légumes :

Av. P. Auguste : Brigitte Gervais (06 73 46 55 89) gervais.brigitte75@gmail.com

Rue de la Réunion : Hélène De Boissezon (06 85 09 17 88) helene.deboissezon@gmail.com

Engagements de l'amapien envers l'AMAP

- Effectuer **deux permanences** les jours de la livraison pendant la saison ;
- Participer à l'**Assemblée Générale** qui aura lieu le **samedi 26 janvier 2019** ;
- Venir chercher chaque mercredi sa part de récolte sur le lieu de partage choisi, selon le créneau horaire suivant :
 - 108bis, av. P. Auguste, 75011 Paris de 18h45 à 20h15
 - 34, rue de la Réunion, 75020 Paris de 19h15 à 20h30
- Gérer le partage éventuel de son panier (absences, vacances, retard) ;

Modalités du partage de la récolte

Au cours de la saison, les récoltes variant, les parts peuvent être moins fournies à certaines périodes et plus abondantes à d'autres. Livraison hebdomadaire d'une part de récolte de légumes d'une moyenne de :

- 5kg pour le petit panier
- 8kg pour le grand panier

La saison amapienne automne-hiver 2018-2019 comporte 24 semaines de partage.

Attention, en raison des fêtes : pas de livraison les 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019.

Modalités de règlement

Pour rester dans l'esprit AMAP, il est recommandé de ne faire qu'un seul chèque de la totalité du contrat. Le paiement unique permet à Sébastien LEGER, à la fois d'alléger le travail administratif et de faire face aux coûts des encours de cultures (semis, main d'œuvre...).

Cocher la taille du panier----->		<input type="checkbox"/> petit panier à 13,50 €	<input type="checkbox"/> grand panier à 20,50€
Cocher les modalités de règlement	<input type="checkbox"/> 1 chèque encaissable à partir d'octobre 2018	324,00 €	492,00 €
	<input type="checkbox"/> 3 chèques encaissables à 2 mois d'intervalle à partir d'octobre 2018	2 chèques de 100,00 € 1 chèque de 124,00 €	2 chèques de 150,00 € 1 chèque de 192,00 €
	<input type="checkbox"/> 6 chèques encaissables chaque mois à partir d'octobre 2018	5 chèques de 50,00 € 1 chèque de 74,00 €	5 chèques de 80,00 € 1 chèque de 92,00 €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l' **E.A.R.L. LEGER**

Fait à Paris, le _____

Noms et signatures : _____ de l'amapien / des amapiens

_____ du maraîcher partenaire

Pour l'AMAP : Brigitte GERVAIS

Ce contrat sera conservé par le maraîcher partenaire.

Une copie pourra être délivrée sur demande.

Amap Réunion Père-Lachaise <http://amap-rpl.org/>

Référents légumes :

Av. P. Auguste : Brigitte Gervais (06 73 46 55 89) gervais.brigitte75@gmail.com

Rue de la Réunion : Hélène De Boissezon (06 85 09 17 88) helene.deboissezon@gmail.com